



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question au Gouvernement n° 2556

Texte de la question

VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE À L'ÉCOLE

M. le président. La parole est à Mme Dominique Nachury, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Dominique Nachury. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à madame la ministre de l'éducation nationale et de la recherche.

Madame la ministre, à la fin du mois de janvier dernier, vous avez lancé une grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République et annoncé onze mesures. Nul ne conteste le rôle fondamental, bien que non suffisant, de l'école dans la formation à la citoyenneté et dans la construction du vivre-ensemble. Cependant, tout ou beaucoup de ce que vous annoncez figure déjà dans la récente loi dite de refondation de l'école de la République, ainsi que dans les précédentes.

Pour cette mobilisation, vous prévoyez un budget de 250 millions d'euros sur trois ans. Pris dans son ensemble, l'effort budgétaire paraît important, mais si on le rapporte au nombre d'établissements, on pressent que l'effet sera bien moindre. Ce plan est-il donc un simple effet d'annonce, un « coup de com » ?

Madame la ministre, convenez que les principes républicains, la laïcité, le vivre-ensemble ne peuvent pas être uniquement des théories, des concepts enseignés à l'école. Il faut les pratiquer. Il faut les incarner. Il faut identifier une autorité du vivre-ensemble à l'école. Les directeurs d'école, les principaux, les proviseurs doivent être reconnus dans leurs établissements comme les chefs de ce vivre-ensemble. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)* Ils doivent être investis et soutenus par l'institution ainsi que par l'ensemble des partenaires dans leur mission.

Madame la ministre, osez-vous l'autorité à l'école pour faire vivre les valeurs de la République ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Mme Annick Lepetit. Ce n'est pas la ministre qui enseigne !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Madame la députée Dominique Nachury, je reçois votre propos comme une contribution très bienvenue à la mobilisation actuelle autour de l'école. Je sais l'importance que vous accordez à l'institution scolaire et je vous remercie de votre engagement au sein du comité de suivi de la loi d'orientation et de

programmation pour la refondation de l'école de la République, que vous venez d'évoquer.

Dans le cadre de cette dernière, d'ailleurs, bien avant les attentats, un diagnostic sur l'école avait été posé : la nécessité d'attribuer de nouveaux moyens, de créer de nouveau des postes, de restaurer la formation initiale des enseignants, laquelle avait disparu, de redonner la priorité au primaire, où s'acquièrent les principales connaissances, de réformer les programmes, réforme que nous allons poursuivre, et de réformer le collège.

Je sais que vous nous suivrez dans la mise en œuvre de toutes ces orientations, madame la députée, et je suis sensible à ce que vous dites sur la nécessité de passer d'un discours incantatoire à la réalité des faits. En effet, nous savons vous et moi qu'il ne suffit pas d'inscrire dans une directive ministérielle le respect de la laïcité à l'école et le renforcement de l'autorité des maîtres pour que cela se traduise dans la pratique.

C'est la raison pour laquelle les onze mesures annoncées la semaine dernière prévoient beaucoup d'actions concrètes ainsi que le financement requis pour leur mise en œuvre. En particulier, s'agissant de la formation continue, son financement est prévu dans le cadre d'un plan exceptionnel qui mobilisera dès à présent 1 000 formateurs aguerris sur l'ensemble du territoire. Des règles ont également été précisées sur la question de l'autorité des enseignants. Les chefs d'établissement, par exemple, devront accompagner les enseignants dans le signalement et le traitement éducatif des moindres incidents signalés pour ne plus les laisser passer.

Ce plan prévoit en outre le financement de la lutte contre la grande pauvreté qui touche certains publics de nos établissements scolaires. J'ai annoncé à cette fin une augmentation de 20 % des fonds sociaux permettant de lutter contre la pauvreté. Le renforcement de l'apprentissage du français y est également inscrit, car vous êtes bien placée pour savoir qu'un enfant qui ne maîtrise pas la lecture et l'écriture n'est pas non plus capable de formuler sa pensée.

Je pense que nous pouvons nous accorder sur ces principales orientations. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Nachury](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2556

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [5 février 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 février 2015](#)